

École Doctorale Sciences Sociales ED401

GEMDEV-EXPERICE

Saint-Denis territoire de migrations ?(4)

Chercheur.e.s, actrices et acteurs locaux.ales en dialogues.

Saison 4 : Vivre ici et là-bas

Mardi 16 mai 2023 9h- 13h30, hôtel de ville de Saint-Denis

Éléments de contexte

Dans les anciennes villes industrielles de la couronne parisienne, et notamment à Saint-Denis, l'expérience migratoire tient une place importante, tant d'un point de vue historique que dans son actualité. Différents flux de populations infra et extra-nationaux ont été partie prenante de leur construction, de leur développement et de leur dynamique démographique. Les reconfigurations géopolitiques de l'après-guerre et notamment de l'ère post-soviétique ont remanié la cartographie des migrations internationales. Des migrant.e.s de l'après-guerre venu.e.s majoritairement des pays du Maghreb puis d'Afrique de l'Ouest et composant une partie des ouvriers de ces territoires, y ont habité et s'y sont installés. Les dynamiques actuelles, toujours en recomposition, se traduisent d'une part par des migrations d'origines variées, asiatiques ou du moyen orient par exemple, et par de nouveaux cursus professionnels (ou d'activité) d'autre part. La présence de compatriotes et d'associations de soutiens, l'existence d'un parc de logements modestes voire dégradés, permettent que ces villes restent des territoires d'accueil des populations migrantes.

Plus récemment, on ne peut manquer de mentionner des éléments qui, notamment par leur impact dans le nord est parisien (campements Porte de la Chapelle à Paris, avenue du Président Wilson à Saint-Denis...), relancent le débat sur les migrations et les engagements citoyens et de la puissance publique. La « crise de l'accueil » des migrants de 2015 et l'accueil des Ukrainiens à partir de 2022 témoignent néanmoins du poids ambivalent de cette question dans le récit national. Par-delà ces événements, le phénomène migratoire est désormais compris comme inscrit dans le temps au rythme des conjonctures politiques, de systèmes institutionnels viables, du changement climatique et des crises qu'ils provoquent.

De l'usine aux quartiers, des chantiers aux camps, la question des migrations s'est transposée

dans des registres différents : de celui des travailleurs immigrés à celui des regroupements familiaux, aujourd'hui aux registres des réfugié.e.s et exilé.e.s, de l'intégration et des quartiers en difficulté.

Au niveau des territoires, les pourcentages de personnes immigrées figurent dans de nombreux diagnostics et argumentaires en vue de les caractériser et construire des projets et actions visant à « l'intégration » des personnes considérées (à Saint-Denis, 31% des habitant.e.s sont de nationalité étrangère et 38,4% sont immigré.e.s)¹. Ce faisant, ils sont souvent présentés comme des indicateurs « négatifs » pour les territoires, associés à ceux de pauvreté, de chômage, de difficultés sociales et économiques diverses pour les habitants (maîtrise de la langue, accès aux papiers, aux droits et aux services, etc.). Les migrations sont également souvent renvoyées aux tensions des rapports sociaux dans les espaces publics (incivilités, délinquance, etc.).

D'un autre côté, les migrations peuvent être valorisées dans les discours, notamment dans le champ culturel, à travers le dynamisme de villes jeunes, «Villes monde», au «carrefour de toutes les cultures». Mais ne nous y trompons pas, souvent « Derrière les discours lénifiants sur les vertus du métissage et du cosmopolitisme s'exprime un raidissement autour des normes culturelles de la majorité » (Simon, 2015, p.93).

Au-delà de ces représentations, nos journées d'étude proposent de travailler à hauteur de la vie, des villes, des quartiers, pour mieux comprendre la question des migrations qui les traverse et sur lesquelles ils agissent en retour. Il s'agira notamment, à l'instar d'Anouk Flamant (2017), de situer les contextes et inviter à penser « le changement dans les politiques publiques, en l'occurrence le passage d'une politique d'intégration à une politique de lutte contre les discriminations raciales, [qui] nécessite de le saisir au prisme des configurations locales dans lesquelles il se produit.».

Motivation et objectifs de la journée

L'idée d'une journée d'étude co-construite entre l'École Doctorale (ED) Sciences Sociales de l'Université Paris 8, l'Institut Convergence Migration (ICM) et la Mairie de Saint-Denis part du constat de l'intérêt de porter à la connaissance des acteurs locaux les recherches en cours au sein de l'ED qui abordent des problématiques sur lesquelles ils sont amenés à agir. Ainsi, la question migratoire est présente dans le répertoire des thèses où plusieurs doctorant.e.s abordent les migrations selon différentes entrées. Les sujets sont traités en effet selon des approches qui se réfèrent au droit, à l'économie, à la sociologie, à l'anthropologie, à la science politique, aux sciences de l'éducation, à la géographie et à la géopolitique. L'Institut Convergences Migrations, présent également sur le territoire, regroupe des chercheur.e.s en sciences humaines et sociales, et sciences de la vie travaillant spécifiquement sur les migrations.

¹La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un.e immigré.e est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Source INSEE Définitions Recensement et chiffres RP 2019.

Le projet vise à faire se rencontrer et dialoguer chercheur.e.s et acteur.rice.s engagé.e.s sur ces thématiques et les différentes institutions présentes sur le terrain. La perspective est de favoriser les échanges sur leurs questionnements respectifs, leurs démarches, leurs expérimentations, leurs résultats et les conditions et moyens de collaboration. Il s'agira aussi d'identifier des questions émergentes ou des évolutions insuffisamment interrogées de ces problématiques anciennes. Nous souhaitons articuler les questionnements et apports des participant.e.s à la question des territoires, et en croisant les échelles.

Vivre ici et là-bas

Les trois premières éditions de nos journées d'études ont interrogé les différents aspects de la migration par le prisme des territoires, territoires d'accueil, d'accompagnement, mais aussi territoire de travail, d'épreuves de discrimination, etc. Ce faisant, ces registres ancrent la réflexion dans un ici et maintenant qui dessine en creux un ailleurs géographique et temporel, des pays, des langues, des familles *d'origine*, les figeant dans un passé et un ailleurs immuables, parfois misérabilisés ou exotisés, les excluant de fait de la dynamique de vie actuelle des personnes migrantes.

Or, que ce soit dans les domaines politiques, économiques, culturels, mais également dans celui des histoires singulières des personnes, la migration est un phénomène en constante dialectique, entre ici et là-bas, entre ceux qui partent et ceux qui restent, participant de l'évolution des territoires de départ comme de ceux d'arrivées.

Aussi, le regroupement familial ou la migration des femmes, confiant leurs enfants à « celles et ceux qui restent », l'installation définitive dans le pays d'arrivée, le retour parfois complexe de certain.es, mais également les engagements politiques des diasporas, le développement d'activités économiques entre ici et là-bas, vont avoir des effets tant sur les relations interindividuelles entre ceux qui partent et ceux qui restent, mais également vont participer peu ou prou aux évolutions économiques, politiques et sociales de l'ensemble des sociétés concernées.

Nous nous inscrivons ainsi dans le sillon des recherches en sciences sociales sur les migrations qui ont intégré, parmi leurs concepts d'analyse, la notion de « transnationalisme ». Il s'agit en effet d'élargir la focale et de ne plus considérer, de façon trop réductrice, la personne migrante que du seul point de vue du pays d'accueil. La terminologie de « trans » apporte aux notions dont il est question (transculturalité² ou transnationalité par exemple) une approche vivante et mouvante à l'instar de la mobilité géographique qu'éprouvent les personnes en migration. Elle invite aux relations complexes qui permettent aux individus de traverser et d'être traversés par différentes pratiques sociales en fonction des rencontres et des modes de vie. Loin de figer et de cloisonner les appartenances, elle se rapproche d'une forme composite et personnelle qui permet à chacun de déployer nombre de ressources culturelles qu'il ou elle aura côtoyé, apprivoisé, ainsi que François Jullien³ nous invite à le faire.

Entre « ici et là-bas », le migrant se situe dans un double rapport au pays d'arrivée et au pays d'origine, une position complexe -à la marge- que Park avait déjà identifiée dans un article de 1928, « *Human Migration and the Marginal Man* ⁴», désignée sous le terme d'homme marginal, car à la marge de

² Marc Augé avait proposé l'appellation transculturalisme en 2006 (*Le métier d'anthropologue, sens et liberté*, Paris, Galilée p. 48)

³ François Jullien, 2016, *Il n'y a pas d'identité culturelle*, Éditions de L'Herme, Paris.

plusieurs appartenances⁵. Frantz Fanon situe la problématique d'un point de vue racialisé et de domination, qui oriente le conflit dans un va et vient incessant entre les pays colonisés et les colonisateurs. Ce double mouvement – double absence dira Sayad⁶-, symbolisé par l'émigré-immigré en proie avec les présupposés de chaque rive et par la production d'énoncés officiels et étatiques, pose de fait le lien entre l'ici et là-bas dans leurs dimensions sociales et symboliques. Cette question du double rapport nous invite à considérer les personnes migrantes comme incarnant une mondialisation à bas bruit, au plus près des usages langagiers multiples, des échanges financiers, des mobilités des biens et des idées, des conjugalités en exil mais aussi des crises, politiques, économiques, climatiques.... Elle permet également de mieux appréhender les différents effets de la mondialisation, qui provoque parfois une accélération de pratiques standardisées mais également construit de nouvelles configurations, syncrétismes et spécificités.

Considérer la migration dans son entièreté et les mouvements et recompositions multiples qu'elle génère ici et là-bas, permet de rebattre les cartes et de déplier la question des appartenances identitaires et de la loyauté au corps social d'origine ou d'arrivée, la question de la sédentarité ou de la mobilité, la question de l'intégration ou du retour au pays, trop souvent inscrites dans des représentations figées et caricaturales.

Voilà ce que la journée 2023 de « Saint-Denis, Ville de migrations » voudrait donner à voir, entendre et débattre.

Cette journée s'organisera en trois temps : une conférence introductive, une table ronde ainsi qu'une projection rencontre.

Conférence introductive

Le transnationalisme : D'ici et de là-bas : histoire du concept de transnationalisme
(titre sous réserve)

Camille SCHMOLL, géographe, Directrice d'études à l'EHESS, co-responsable du Master Migrations de l'Institut Convergences Migrations

Retour sur l'émergence du concept de transnationalisme⁷ qui depuis trente ans élargit l'échelle de perception et d'analyse des phénomènes migratoires. Les géographes sont parmi les premiers en France à user de cette nouvelle perspective qui relie, unit deux espaces, jusqu'alors traités de façon autonome, celui du pays d'origine et celui du pays d'arrivée. On peut y voir un lien évident avec l'anthropologie, qui dès 1940, grâce à l'anthropologue cubain Fernando Ortiz⁸ introduit le mot transculturation pour rendre compte de la complexité et des implications multiples des transferts culturels, au sein d'un même territoire (ici Cuba).

Dès lors si le territoire est le berceau de métissages et de créations culturelles en devenir, comment identifier les singularités locales ? Le transnationalisme ne gomme-t-il pas les appartenances et filiations locales ? Quelle est la pertinence de cette approche, alors que se renforcent les murs et les frontières et donc se multiplient les espaces de migration et que s'élargissent les espaces de risques.

⁷ Cf. « [Vivre le transnational : Ancrages et circulations en débat](https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto/defacto-028/) », Revue numérique *De Facto* N° 28, octobre 21, <https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto/defacto-028/>

⁸ Ortiz, Fernando. *Contrapunteocubanodeltabaco y el azúcar*. Caracas : Biblioteca Ayacucho, 1978 [1940].

Table ronde : Pratiques domestiques entre ici et là-bas

La vie quotidienne des populations immigrées intègre l'épaisseur des histoires individuelles et familiale de l'ici et là-bas, permet d'observer un savoir-faire de la circulation qui articule expériences individuelles et collectives de la mobilité et de l'échange. La sphère familiale et de l'intime prend un relief singulier entre ubiquité virtuelle, double appartenance et métissage.

Comment se gère au fil du smartphone et des réseaux sociaux les liens matrimoniaux ? Qu'est-ce que la conjugalité en exil ? Comment se joue les stratégies transnationales de la scolarisation, du soutien entre les membres de la famille, de la mort et des dernières volontés, ... ? Comment le « ici et là-bas » réinterroge l'appartenance de classe, de genre, ... ? Français, bledards, immigrés, étrangers ?

Une projection avec un débat :

I'm leaving now (Documentaire – fiction, 74 mn, 2018, Lindsey Cordero et Armando Croda)

Après 16 années passées à vivre de petits boulots à New York, un Mexicain sans papier s'apprête à retourner au Mexique pour y retrouver sa famille. Comment reconstruire des liens avec des proches qui au fil du temps sont devenus des inconnus ? Telle est la question que se pose Felipe sous son sombrero dans les rues de Brooklyn ; mais si l'esprit est tourné vers le Mexique, la vie, elle, se trouve aux États Unis.